

# Label villes et villages fleuris 2015 : résultat de l'évaluation des membres du jury

Après avoir reçu en 2014 une première fleur et les félicitations du jury du concours, pour la démarche d'embellissement horticole accomplie depuis 2009 par la municipalité et de très nombreux habitants du village, avec les aides de partenaires institutionnels et professionnels, Grisy-les-Plâtres a concouru de nouveau en 2015.



Des élus, des habitants et des partenaires ont ainsi accueilli le mercredi 22 juillet quatre jurés du jury régional. Ils leur ont présenté la démarche accomplie par les uns et les autres depuis 2009, les zones paysagères et points paysagers, communaux et privés, les paysages du Vexin qui nous entourent, les avancées de cette année portant plus particulièrement sur le développement durable, la non utilisation de produits phytosanitaires, la gestion différenciée des espaces verts, la récupération d'eau de pluie, la protection et le développement de la biodiversité avec la mise en place de cinq ruches, enfin et surtout l'implication pérenne et dynamique de tous,... qui s'est enrichie de participations de villages voisins.

La municipalité remercie les villageois et ses partenaires qui ont contribué à mettre en valeur le village pour réussir cette évaluation, faite par des professionnels du végétal. Le résultat de leur délibération est attendu vers la fin de l'année 2015 !

## Résultat de la visite des membres du jury du Label des villes et villages fleuris 2015 à Grisy-les-Plâtres

A l'issue de ses délibérations, **le jury régional a souhaité confirmer "la Première Fleur" au village de Grisy-les-Plâtres**. Au cours de leur visite, les membres du jury ont noté la prise en compte des conseils du jury précédent, la motivation très forte des élus et le dynamisme des habitants "jardiniers volontaires". Toutefois, pour l'évolution du label « village fleuri » de la commune vers une deuxième fleur, le jury a jugé primordial que la commune implante des vivaces à floraisons échelonnées, afin de conserver un fleurissement coloré toute l'année.

La prochaine visite des membres du jury aura lieu durant l'été 2017. D'ici là, la municipalité enrichira donc les espaces communaux avec des vivaces fleurissant en "juillet-aout" et engagera les jardiniers volontaires du village à poursuivre dans ce sens leurs investissements et implications sur leurs espaces privés, visibles de l'espace public.

Documents

[Livret d'accueil remis aux jurés.](#)

[Le parcours de la visite proposée aux jurés.](#)

[Concours départemental des villes et villages fleuris 1991.](#)

[Concours départemental des villes et villages fleuris 1992.](#)

[Concours départemental des villes et villages fleuris 1997.](#)

[Concours départemental des villes et villages fleuris 2012 : prix de l'animation.](#)

[Concours départemental des villes et villages fleuris 2012 : prix du fleurissement.](#)

[Concours départemental des villes et villages fleuris 2013 : prix d'excellence.](#)

[Concours régional des villes et villages fleuris 2014 : 1 fleur et les félicitations du jury.](#)

Liens utiles

[Visite virtuelle du "Jardin de campagne" de N. Becq, proposée aux membres du jury](#)